

JEAN-LUC DESHAYES

QUESTION SOCIALE
ET
QUESTION TERRITORIALE
LE BASSIN DE LONGWY
DE LA PREMIERE MOITIE
DES ANNEES 1980

Regards sociologiques, 2022, n°59, pp. 45-60.

ISSN 1164-0871.

De nombreuses études sur les restructurations industrielles concluent à un renouvellement de la question sociale hier essentiellement constituée des ouvriers et de leurs combats. Le « problème » devient celui de la dynamique territoriale, de ses handicaps et de ses ressources. La concurrence des territoires se substitue à la lutte de classe. Le bassin de Longwy des fermetures d'usines sidérurgiques est un terrain d'observation "privilegié" pour réfléchir à cette (re)conversion territoriale de la question sociale et à l'évolution des catégories d'analyse de la transformation des espaces sociaux. La première moitié des années 1980 se révèle heuristique. Les discours des acteurs dominants proposent une lecture spatiale de plus en plus éloignée des rapports de classe. Les politiques publiques évoluent vers la définition d'une hypothèse de territoire administratif dont les manques légitiment des aides spécifiques. Les invocations à la stabilité font place à des incitations à la mobilité alors que les politiques d'emploi et d'insertion se territorialisent. La question sociale semble progressivement se transformer en question territoriale. Ces évolutions traduisent cependant la persistance et non la disparition des conflits de classe.

Dans un article de la revue « *Lien social et politique* » intitulé « De la question sociale à la question spatiale », Laurent Davezies constate que « la question territoriale occupe une place de plus en plus indépendante dans la littérature académique et dans l'agenda des politiques publiques, comme si elle pouvait s'analyser en dehors de la question sociale »¹. Plus loin, il rappelle que ce déplacement du regard produit des grilles de lecture spécifiques de l'évolution des rapports sociaux. Il rejoint ainsi Sylvie Tissot qui montre² comment les travaux de François Dubet³, dans la deuxième moitié des années 1980 ont permis de « poser, et de poser comme indissociables » le problème des « quartiers » (c'est-à-dire des territoires plutôt que des populations initialement étudiées) et une question générale, celle de l'avènement d'une « nouvelle question sociale » baptisée « question urbaine ».

¹ Davezies Laurent, « De la question sociale à la question spatiale », *Lien social et Politiques, RLAC*, n° 52, *Le territoire, instrument providentiel du social*, Automne 2004, pp. 47-53

² Tissot Sylvie, *L'Etat et les quartiers, Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, 2007 ; Sylvie Tissot, *Sociologie urbaine et politique de la ville : retour sur une rencontre autour des « quartiers d'exil »*, in Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué, Florence Guérin-Pace, *Le quartier*, collection Recherches, La Découverte, 2007.

³ Dubet François, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1995 (1^{ère} ed 1987).

De nombreuses études sur les restructurations industrielles contiennent des raisonnements homologues. Le « problème » devient alors celui de la dynamique territoriale, de ses handicaps et de ses ressources, la « question générale », celle d'un renouvellement de la question sociale hier essentiellement constituée des ouvriers et de leurs combats. L'analyse de François Dubet s'appuie d'ailleurs sur une enquête menée dans une ville sidérurgique belge (Seraing) qui lui apparaît comme une incarnation parfaite d'une société industrielle en voie de disparition, celle de « l'exploitation » et de la « lutte des classes ».

Le bassin de Longwy est un terrain d'observation "privilegié" pour réfléchir à la (re)conversion territoriale de la question sociale et à sa contribution à l'évolution des catégories d'analyse et des conditions réelles et symboliques de la transformation des espaces sociaux. Les nombreuses décisions de fermetures d'usines sidérurgiques entre la fin des années 70 et la fin des années 80⁴, les

⁴ Les nombreuses décisions de fermetures d'usines entre la fin des années 1970 et la fin des années 1980 y ont réduit le nombre de sidérurgistes de 24 000 en 1955 à zéro en 2006. Le nombre de postes de travail proposés dans le bassin de Longwy se réduit d'environ 30 000 en 1982 à 21 000 en 1990.

luttres intenses qu'elles ont provoquées¹, la multiplicité des dispositifs de conversion des activités, des hommes et du territoire qui ont suivi², en témoignent. Des lectures théoriques très diverses les ont accompagnées³. L'analyse proposée ici repose sur trente ans de recherches aux méthodes (observations, entretiens, questionnaires, approche longitudinale, analyse de discours) et aux terrains (entreprises, associations, syndicats, écoles, stages de conversion, entreprises, familles) variés.

La première moitié des années 1980 se révèle heuristique. Les discours des acteurs dominants proposent une lecture spatiale de plus en plus éloignée des rapports de classe. Les politiques publiques évoluent vers la définition d'une hypothèse de territoire administratif (le Pôle Européen de Développement⁴) dont les manques légitiment des aides spécifiques. Les invocations à la stabilité font place à des incitations à la mobilité alors que les politiques d'emploi se territorialisent. La question sociale semble progressivement se transformer en question territoriale. Ces évolutions traduisent cependant la persistance et non la disparition des conflits de classe.

¹ Les luttes des travailleurs de Longwy à la fin des années 70 et au début des années 80 en ont fait un des symboles de la résistance ouvrière avec un très large et durable retentissement national. Une des références utilisées pour l'illustrer est le titre du journal *Le Monde* du 23 Mars 1979, « La république populaire de Longwy ».

² Le bassin de Longwy cumule le maximum d'aides attribuées à un territoire dans les années 80,

³ Un bilan des théories qui se sont appuyées sur l'exemple de Longwy esquissé ici reste à faire. Voir une esquisse dans Deshayes Jean-Luc : *La conversion territoriale, le salariat entre paternalisme et mondialisation*, PUN, 2010.

⁴ La Mission interministérielle du Pôle européen de Développement (PED, chargée de la reconversion est mise en place dans la partie française en 1985, en prenant en considération les trois zones frontalières concernées par la crise de la sidérurgie en France, Belgique et Luxembourg.

Le conflit symbolique. D'une identité productive et combattante à une identité territoriale « dé-sidérurgisée » et décon-textualisée.

Tenir le discours de la collectivité, c'est avoir le pouvoir de lui dire d'où elle vient, qui elle est et où elle doit aller. Ainsi le discours paternaliste de la période sidérurgique mobilisait le territoire pour alimenter le cycle de la production. Avec les fermetures, il se replie dans l'usine et répond au souhait patronal de se retirer en réduisant les conflits. Il s'adresse à la même communauté (qu'il définit en opposition à une lecture en terme de classe) mais se conjugue au passé : « Longwy a bien travaillé ». En parallèle, dans les prises de position qui accompagnent les destructions d'installations dans le Longwy des années 80, les discours du maintien et de la transition se succèdent et se superposent en partie. Le premier est dominé par les syndicats, le second par les organismes chargés de la reconversion. La CGT et le PC sont les plus longtemps fidèles au discours du maintien, le patronat le plus prompt à l'abandonner. Mise en scène dans les luttes massives contre les fermetures à la fin des années 70 et au début des années 80, l'identité sidérurgique locale devra progressivement se soumettre à un droit d'inventaire. Ainsi, à partir du milieu des années 80, Longwy tendra à devenir, dans les discours prononcés localement, non la ville de la sidérurgie ou de la lutte, mais celle qui a su réussir sa mutation. Les références productives et combattantes seront remplacées par des références territoriales « dé-sidérurgisées » et dé-conflituées.

Le « déclin » du discours paternaliste

La première étude mobilisée⁵ a été conduite, au milieu des années 80, dans les cérémonies de remises de médailles du travail dans les entreprises sidérurgiques, alors que se succédaient les fer-

⁵ Charrasse David, Deshayes Jean-Luc *Rites de la crise et crise des rites dans les mines et la sidérurgie lorraine*, sous la direction scientifique de Gérard Noiriel et Francis de Chassey, Rapport pour la Mission du Patrimoine Ethnologique, LASTES Nancy II, Nancy, 1989. J'ai contribué aux chapitres sur les cérémonies de remise de médaille du travail et sur l'évolution des discours institutionnels tenus localement repris ici.

metures d'usines et que le discours de la transition inscrivait à l'agenda du débat public une interrogation sur les atouts et les handicaps de la sidérurgie destinée aux investisseurs éventuels. Elle précise les lectures proposées par le patronat sidérurgique, qui se désengage du bassin de Longwy, à une « communauté » qu'il a contribué à définir en opposition à un discours de classe sociale.

L'ensemble des informations¹ livrées par la structure du rituel de remise de médailles du travail s'inscrivait dans une triple logique paternaliste. La médaille était la sanctification d'un travail et de l'ancienneté nécessaire au patronat pour former, contrôler et renouveler la main-d'œuvre. Elle faisait, de plus, partie du système de don/contre-don qui reliait la « communauté » de l'entreprise actuelle aux pères qui avaient déjà travaillé là, dans un système de relations sociales déplacé sur le plan des sentiments. Le discours paternaliste proposait ainsi à la collectivité une dialectique de la discrimination et de l'égalisation qui expurgeait les différences vécues pour ne retenir que celles qui sont acceptées par l'entreprise, en opposition à une analyse en termes de rapports sociaux contradictoires². Enfin, la présence des dirigeants de l'entreprise et l'association des représentants de la société civile témoignaient de l'importance accordée aux sociétés sidérurgiques, de leur capacité à s'appropriier la

raison du rassemblement, le droit de la célébration, la possibilité de désigner ce qui devait être considéré comme sacré et de faire de leur discours sur l'avenir le discours légitime de la collectivité.³

Qu'en est-il quand les entreprises se désengagent ?⁴ La dé-formalisation, le repli dans les services, l'abandon d'une certaine solennité (plus encore chez les ouvriers que chez les cadres), indiquent une mutation et non une décadence des cérémonies de remises de médailles du travail. Elles deviennent un rite d'accompagnement de la crise et d'adaptation à un nouvel état de soi. Si le rite consiste à célébrer l'institution qui fonde la rencontre, ici cette institution est pour beaucoup un passé commun (un retraité sur deux participants) ; et c'est une communauté de mémoire, sur le modèle de l'amicale⁵ qui rassemble. Les cadeaux offerts sont très symboliques. Canne à pêche, appareil photo, pendule, cadeaux de la retraite, du temps des loisirs, du repli dans la famille, ont remplacé la fameuse « montre de la Chiers »⁶. La photo du groupe constitué dans la salle est moins répandue, mais la photo individuelle est systématique. On viendra la chercher au bureau. Ce sont les éléments individualistes du rite qui se maintiennent alors que la dimension collective est moins visible.⁷

De la sidérurgie, il ne conviendra bientôt que de parler très peu et de préférence au passé comme

¹ Louis-Vincent THOMAS distingue cinq catégories d'informations liées à l'espace (scène, décor, objets et leur symbolique), au temps (étapes, séquences, épisodes, actes, paroles précises et codifiées), aux acteurs (identité, rôle dans le décor, place du corps, contacts, mouvements aux incantations répétitives), à l'organisation des symboles qui cachent et montrent ce qui est inexprimable et mystérieux, concret et métaphorique, à l'efficacité des symboles et à leurs effets.

Thomas Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Payot, 1975.

² Par le rite de la médaille, se réalise pratiquement, en effet, la métaphore usine/famille qui est au fondement de l'idéologie paternaliste, dans laquelle : « Par prodigalité, en donnant plus qu'on ne devrait donner en droit, on place ce dernier dans une position délicate proche de l'inutilité ». Si l'efficacité instituante du rite dépend du degré de croyance qu'ont ses destinataires en son efficacité symbolique, croire, ici, c'est prendre position dans la rivalité de légitimités que le rite instaure entre droit et sentiment.

³ LE GOFF Jacques, *Du silence à la parole*, Caligrammes La Digitale, 1985

⁴ Charrasse David, Deshayes Jean-Luc, op cit

⁵ Bozon Michel, *Vie quotidienne et rapports sociaux*, PUL, 1984

⁶ Nom d'une usine et de la rivière qui traverse Longwy

⁷ En 1986, la possibilité et la nécessité de gagner le pari Longwy sont présentes dans tous les discours. Quelques mois avant l'arrêt de la phase liquide, le discours reste optimiste. Est-il partagé ? L'évocation de la situation par Mr W le jour de la cérémonie tient à la fois de cette croyance « Longwy est positif » et du désenchantement « Longwy est destiné à crever, ça va mourir tout doucement », « C'est prévu, hein, on pourra maintenir, y'a un sursis qui est donné tous les ans à l'usine, on est productifs en ce moment, on n'est plus négatifs, c'est vrai, les deux mois là, on est positifs, on est la seule usine du groupe qui soit positive, mais y a pas beaucoup de gens qui vont le dire. Faut pas le dire ça ! Au niveau national, que Longwy n'est plus négatif... Parce que Longwy est destiné à crever, hein ! C'est comme Villerupt, Micheville et tout le bordel, mais on va crever au bout de 5-6 ans. »

le fera Jean Jacquet, directeur d'Unimétal, confronté aux militants de l'intersyndicale venus bloquer le Comité Central d'Entreprise pour s'opposer à la fermeture des hauts-fourneaux (Metz le 15 02 87) : « *Longwy a bien travaillé* »¹. Et aux protestations de ses interlocuteurs préparés à une discussion économique et technique, c'est "*Longwy a bien travaillé*", que le PDG répète en le martelant comme une parole définitive, parole efficace, par laquelle il entend faire entendre raison. Par laquelle il entend obliger (au double sens du terme). Parole rituelle qui, lors des remises de médailles, renouvelle le cycle de la production, et qui cette fois, sert à le clôturer. La référence communautaire demeure mais se conjugue au passé.

La mutation du discours du maintien

Le discours du maintien s'impose en réaction aux fermetures d'usines. Dominé par les syndicats, il se traduit par la mise en scène d'une identité territoriale d'abord sidérurgique puis progressivement définie par l'engagement dans la lutte.

En 1979, Christian de Montlibert² note que « *les grandes manifestations regroupaient non seulement toutes les catégories de sidérurgistes au-delà des différences de condition et d'origine nationale mais toutes les catégories de la population* ». Les principaux slogans derrière lesquels se sont retrouvés les habitants du Bassin de Longwy étaient : "*Pas un boulon, pas une vis ne seront démontés* », « *La sidérurgie, c'est la vie à Longwy* », « *Par sa sidérurgie, Longwy vivra* ». Ils veulent signifier que « ce qui est contesté, c'est toute l'organisation sociale d'une ville fondée sur une histoire économique et professionnelle, ce qui est brutalement remis en cause, ce ne sont pas seulement les revenus et l'emploi mais tout autant le système des dispositions et des valeurs autour desquelles se construisait toute l'existence. »³

La mise en œuvre de cette expression passe par un processus d'identification/mobilisation : la constitution de la population en une entité, visible, concrète, présente à elle-même. Cette « institutionnalisation du groupe revendiquant » se réalise dans

les grands rassemblements, et dans l'élaboration de repères symboliques aptes à subsumer les identifications restreintes. Le slogan « *Vivre et travailler au pays* » est de mise. Avec costumes folkloriques pour les petites filles et proclamations pseudo-régionalistes, les racines mythiques de l'identité lorraine sont mises à contribution. De même que son caractère de région nationaliste par excellence offre l'argument d'un roman régional où, du siège de Longwy aux guerres mondiales, de la bataille de l'acier à la guerre économique, des vues de l'Allemagne aux intentions européennes, la Lorraine bleu-blanc-rouge s'exprime dans les termes de la solidarité nationale.

La référence territoriale et historico-mythique sert ainsi de fondement à l'auto-production du groupe, consistant dans la mise en scène de son identité et de sentiments d'appartenance exacerbés.

Dès l'annonce du plan de restructuration qui allait provoquer le conflit de 1979, le Républicain Lorrain avait titré « *Usinor frappe Longwy à mort* », mais les Longoviciens et leurs représentants n'auront de cesse de conjurer le sort dont leurs slogans constituaient en négatif la prédiction (« *La sidérurgie, c'est la vie à Longwy.* » « *Pour sauver notre région, sauvons la sidérurgie.* »). Comme l'atteste la vitalité combative d'une population et d'élus qui portent « *Longwy au cœur* ». « (...) *C'est l'union dans l'action de tous ceux qui veulent redonner au bassin de Longwy, à la Lorraine et à la France, leur dynamisme, qui permettra de créer les conditions et d'amorcer le renouveau. La priorité est le rassemblement et l'action pour sauver l'avenir de la sidérurgie dans le bassin de Longwy* », écrit le maire Jules Jean⁴ dans le bulletin municipal, pendant la campagne des cantonales (du 14.03.1982), faisant ainsi de l'unité et de la vitalité manifestées dans les luttes la base de sa plate-forme électorale (alors même que le conflit de 1978-1979 a eu peu d'effet sur le plan industriel). Et il conclut : « *Malgré ses épreuves, Longwy est aujourd'hui bien vivant (...). Il faut poursuivre ensemble l'action pour que Longwy vive* ».

Il y a là une évolution du discours, une métaphore devenue réalité démonstrative : si « *Par sa sidérurgie, Longwy vivra* », alors chaque boulon démonté approche la ville du seuil fatal. Or, par la mobilisation, la constitution d'une identité, en manifestant et en faisant la fête, on peut démontrer

¹ Jacquet Jean, 15 02 1987, intervention enregistrée

² De Montlibert Christian, *Crise économique et conflits sociologiques dans la Lorraine sidérurgique*, L'Harmattan, 1989.

³ Ibidem

⁴ Maire PC de Longwy de 1977 à 1989

que la ville est bien vivante; on peut donc prendre au mot le slogan « *Par notre lutte, Longwy vivra* ». ¹

La montée d'un discours de la transition

A partir de 1984, le temps suspendu redémarre. Il faut prendre acte de l'arrêt d'installations de plus en plus nombreuses. C'est dans ce contexte que le discours de la transition supplante le discours du maintien. La lutte pour le maintien de la « phase liquide » (hauts-fourneaux et aciéries qui transforment le minerai à chaud) en 1986 y côtoie les débats sur la naissance du Pôle Européen de Développement. C'est le temps des conversions.

Le discours dominant propose de s'opposer à « l'immobilisme » de la période précédente ². Les arguments sont nets : il faut changer d'image ; le bassin de Longwy doit se vendre ; il ne faut pas effrayer les investisseurs éventuels. Il affirme qu'il y a un après-sidérurgie. Mieux la sidérurgie est peut-être encore une ressource mobilisable, mais les ressorts de l'action sont variables, de la tradition industrielle à la culture du travail et supposent une paix sociale. Le registre de ce discours est aussi de l'ordre du religieux, du symbolique : « *il est urgent de croire au PED* » ³. Dès 1986, l'Intersyndicale propose une conduite « responsable ».

¹ C'est d'ailleurs bien là le mécanisme fondamental du rite tel qu'annoncé par Emile Durkheim : « Les émotions que suscitent les crises périodiques par lesquelles passent les choses extérieures déterminent les hommes qui en sont témoins à se réunir, afin de pouvoir aviser à ce qu'il convient de faire. Mais par cela seul qu'ils sont assemblés, ils se reconfortent mutuellement (...) la foi commune se ranime tout naturellement au sein de la collectivité reconstituée (...). En dépit de leurs défaillances apparentes, on ne peut plus croire que les dieux mourront puisqu' on les sent revivre au fond de soi-même ».

² Nicole May (op cit) rappelle une réflexion de Michel Pialoux à propos de la classe ouvrière « Sa perpétuelle transformation est à la fois l'effet et la condition de son exploitation – et c'est sans-doute encore l'effet de cette domination qui conduit à désigner (voire à stigmatiser) comme « archaïsme, résistance au « changement », ou encore « retard des mentalités », les pratiques de résistances et de luttes autour de cette restructuration permanente.

³ André Rossinot, maire de Nancy, RL 24 10 87

Au début de cette période, le discours de la transition peut déboucher sur plusieurs appréciations de l'avenir ⁴: transition parenthèse, transition transformation, transition dilatoire, dominante dans les discours de l'intersyndicale et des élus non communistes lors de la défense de la « phase liquide ». Mais ces évolutions doivent aussi tenir compte d'un subtil dégradé des nuances argumentées et de la hiérarchie qu'elles établissent entre sidérurgie et reconversion en fonction du type d'engagement des uns et des autres et du rôle qu'y jouent les luttes populaires. Les différents courants continuent à devoir se distinguer, le P.C.F. et la C.G.T. restent les plus attachés au discours du maintien, les plus ouvertement sceptiques vis à vis de la reconversion. Mais tous évoluent d'un discours à l'autre en intégrant les réalités économiques et sociales qu'on refusait hier d'envisager (rétrécissement de la sidérurgie, mutations, conversions).

Les discours sont centrés sur les atouts et les handicaps pivots de la sidérurgie et des sidérurgistes. C'est en référence à ces forces revendiquées ou ces faiblesses dénoncées que sont tracées les perspectives d'avenir. Le discours de la transition cherche à instituer symboliquement un passage entre des mondes divergents qui, entre hier et demain, mobilisent des valeurs contradictoires. La grande entreprise bureaucratique doit faire place à la PME dynamique, la société d'assisté à l'initiative, la société bloquée à la libération des énergies, et à l'innovation, l'emprise du collectif à l'individu acteur de sa vie et de son territoire.

L'ensemble des informations recueillies confirme l'intérêt d'analyser la production symbolique. Si l'adhésion aux représentations proposées est distancée et inégale, si les résistances existent, l'ordre économique est ainsi politiquement construit. Dans un territoire en reconversion comme le bassin de Longwy, les catégories d'analyse produites pendant toute cette période ont influencé et légitimé des politiques publiques localisées.

⁴ David Charrasse, Jean-Luc Deshayes, *op.cit.*

Le conflit industriel : de la condamnation de la stratégie des groupes industriels à l'insistance sur les handicaps du territoire.

Les principales fermetures interviennent à la suite des plans acier de la fin des années 70. Entre 1974 et 1982, près de 10 000 emplois ont été supprimés. La part de la sidérurgie de Longwy dans la production nationale de produits bruts passe de 13% en 1974 à 6, 4% en 1982 et pour l'acier de 11,1% à 5,2%. A Longwy, ces décisions arrêtées par Usinor à la fin des années 70 résultent non pas d'un constat de surcapacité de production mais de la volonté nette de la part de ce groupe de se désengager de la production de « produits longs » (les produits longs regroupent les barres, les poutres, les rails etc.), quitte à laisser davantage pénétrer le marché intérieur. Cependant, la décision d'un arrêt total se heurte à l'ampleur du problème social posé : l'effectif global des sidérurgistes travaillant dans le groupe était de 10430 en 1979 sans compter tous les emplois liés à cette activité.

Deux phases se succèdent dans les stratégies économiques territoriales de réponses aux fermetures massives. Dans la période de lutte, la stratégie des groupes sidérurgiques est contestée. L'Etat est sollicité pour s'opposer à cette logique capitaliste et développer une stratégie volontariste d'aménagement du territoire solidaire. Progressivement, les débats insisteront plus sur les déficits du territoire et effaceront peu à peu les dimensions conflictuelles des orientations proposées en légitimant des politiques d'aides discriminatoires transitoires à une collectivité inscrite dans la concurrence des territoires.

Les prémisses d'une lecture territoriale

Bien avant les fermetures d'usines sidérurgiques, au début des années 60, à l'initiative des Communautés européennes, un processus d'évaluation des forces et faiblesses des hommes, des activités et du « territoire » avait déjà conduit des experts à identifier des « handicaps » propres au bassin sidérurgique transfrontalier de Longwy¹ : insuffisante compétitivité des entreprises sidérur-

¹ Feite Jean-Claude, « Du Texas Lorrain à l'Eldorado Luxembourgeois », CAGLOR, 2000

giques, mono-industrie, enclavement, faible niveau moyen de formation. Les aides spécifiques à la modernisation et à la diversification qui ont suivi, ainsi légitimées, ont peu fait évoluer une situation peu gênante pour le patronat sidérurgique. En fait, la diversification est mal préparée ou peu souhaitée : une politique paternaliste de fixation de la main d'oeuvre a été menée pour éviter une concurrence en matière de salaires, conditions de travail ou qualifications avec d'autres entreprises. Les entreprises du bassin ont été contrôlées par le mécanisme de la sous-traitance et par la toute puissante union de la métallurgie (Union des Industries de la Région de Longwy). La formation était délivrée par les centres privés en fonction des besoins de la sidérurgie. L'enclavement du bassin est demeuré important. Le capital investi l'a été dans l'acier brut et non dans les industries de transformation. Il n'y a pas eu de diversification ou de rentabilisation du capital par la machine-outil et les biens de consommation. Surtout, la confusion des pouvoirs publics entre mono industrie sidérurgique et branche métallurgique a été savamment entretenue².

Aménagement du territoire, politique industrielle et discrimination territoriale

Le mouvement de résistance collective d'ampleur conduit provisoirement au maintien de certaines installations ou à la recherche de transférabilités éventuelles. Cette période qui correspond au discours du maintien analysé dans la partie précédente oppose deux types de réponses aux fermetures d'usines inscrites dans des rapports sociaux conflictuels. Pour certains, la spécialisation sidérurgique peut et doit être à la base du redéploiement. C'est ce que défendent au début des années 80 de nombreux acteurs. Il s'agirait alors de diversifier (ce qui n'a pas été fait dans les années 60 70) par un développement en aval d'industries proches de la sidérurgie, susceptibles de réutiliser les savoir-faire et les métiers de la sidérurgie et des

² Colletis Gabriel, « Les mécanismes de transfert Etat-Industrie : une comparaison France-Allemagne », in *Quelles politiques pour l'industrie française* in Jean-Louis Levet, Gabriel Colletis, *La Documentation Française*, 01/10 /1997.

industries connexes et de bénéficier de la haute technicité des procédés utilisés dans les installations modernisées¹.

En fait, une seconde orientation l'emporte. Les ressources spécifiques générées par la sidérurgie n'ont pas été redéployées localement. Une première proposition alternative émanant d'un grand patron de la sidérurgie échoue cependant. Elle vise à faire de Longwy une zone non seulement aidée mais détaxée (impôt sur les sociétés, sur les successions, fiscalité personnelle) en y adjoignant les zones sinistrées belges d'Athus et d'Aubange proches (facilités douanières, aides simplifiées, aménagement de la zone) à l'exemple de Corby en Angleterre, ville sidérurgique sinistrée dont la reconversion serait exemplaire. Elle est très mal accueillie dans une période de lutte à cause des risques qu'elle ferait courir à la législation sociale.

Les entreprises sidérurgiques s'engagent alors à assurer non seulement une « conversion requalification » des travailleurs mais une « requalification » des sites et une recherche d'entreprises susceptibles de s'installer. Usinor crée une société de développement industriel, Sodilor, en 1982, pour participer à l'effort de reconversion et de diversification du bassin de Longwy. Son intervention se fait au niveau financier par l'octroi d'aides directes ou indirectes aux entreprises créatrices d'emplois, sous la forme de prêts avec minoration d'intérêts en fonction du nombre d'emplois créés et avec un différé de remboursement du capital. Sodilor peut aussi apporter une aide administrative, technique et organisationnelle.

L'Etat intervient aussi en imposant à des grands groupes nationaux de participer à la reconversion en installant des établissements sur place : Thomson, Peugeot, Renault. Un double système d'aides l'accompagne. Les premières concernent les pôles de conversion. Le pôle Nord lorrain est un des 14 pôles qui bénéficie de 50000 francs par emploi créé apportés par les pouvoirs publics et d'équipes de techniciens et de financiers (Sodilor) dont le but est d'aider à la création d'emplois sur place. Les secondes proposent une contribution

¹ Il faut nuancer cette position car la modernisation est partielle. D'autre part modernisation et hausse des qualifications ne vont pas nécessairement de pair.

exceptionnelle limitée aux cantons ou communes dont la proportion de la population employée dans la sidérurgie est la plus importante. De 1984 à 1988 sera pris en charge sur fonds publics le coût de tout emploi net supplémentaire à raison de 30%.

La première phase de la reconversion est aussi une phase d'implantation tous azimuts et peu sélective : pas de secteur dominant, des chasseurs de prime, des sous-traitants de l'industrie électronique volatiles. De plus, les sous-traitants de l'industrie sidérurgique sont fragilisés ; ceux qui s'appuient en partie sur leurs métiers de base pour développer leur activité ont dû partiellement sortir du territoire pour résister. Au tournant des années 80, la décomposition du tissu de P.M.E. n'a pas participé de manière active à la recomposition du système ancien. Les fermetures d'usines sidérurgiques et des activités liées se succèdent tout au long des années 80. Le patronat sidérurgique se désengage du territoire^{2 3}.

La désignation de handicaps territoriaux

Peu à peu, la référence sidérurgique devient secondaire. L'Etat se retrouve « seul » à gérer un territoire délaissé par les groupes sidérurgiques.

² Il reste encore cependant des traces de la gouvernance mixte précédente mais les organismes liés suivent les entreprises sidérurgiques et étendent leur territoire d'activité. L'EMOM (Ecole des Maîtres ouvriers de la Métallurgie) devient AFOREST-EMOM puis AFOREST avec une activité géographique diversifiée. Les cadres de la sidérurgie restent parfois influents dans les organismes de décision locaux, dans quelques entreprises reconverties ou nouvellement implantées. La SODIE, ex SODILOR, développe une expertise en reconversion, développement local, plans sociaux et recrutement sur l'ensemble du territoire national mais continue être présente localement dans la gestion du plan social de JVC, entreprise japonaise produisant des appareils audio-visuels, par exemple ou par des missions de réindustrialisation que lui confient la mission du PED ou la Communauté de communes de l'Agglomération de Longwy.

³ La phrase de Jean Jacquet, directeur d'Unimétal en 1986 à la suite des décisions décidées par le gouvernement Fabius de regrouper la production de produits longs dans la société Unimétal : « *Longny a bien travaillé* » traduit ce retrait du patronat sidérurgique du territoire. (voir partie I)

Avec le *Pôle Européen de Développement* (PED), en 1985, la stratégie de reconversion affirmée change de dimension dans ses ambitions, son territoire, ses sources de financement, sa structure, même si le projet a des similitudes avec celui qui avait été proposé en 1962. La volonté affichée des pouvoirs publics est de faire du PED : « *le laboratoire de l'Europe* » (J. Delors). Les objectifs sont chiffrés en nombre d'emplois à créer : 8 000 emplois en dix ans (5500 emplois pour la France, 1500 emplois pour la Belgique, 1000 emplois pour le Luxembourg). Il n'y a donc pas de projet industriel cohérent, si ce n'est l'abandon de la référence sidérurgique. Il ne s'agit plus de remplacer tous les emplois disparus de la sidérurgie. Le territoire mis en avant est un territoire à échelle géographique variable. Il évolue selon les affichages de stratégies économiques. Un équipement cartographique, une expertise territoriale, des projets de création d'une identité territoriale, une réécriture du passé en fonction des enjeux du présent y contribuent.

Pour le premier directeur du PED, dans un texte bilan rendu public en 1989, le territoire est caractérisé par de profonds « stigmates » : « *comment reconstruire un tissu économique et social complet compte tenu des énormes handicaps de la région du point de vue de l'environnement physique (immenses usines et friches sidérurgiques de plusieurs centaines d'hectares, patrimoine immobilier très dégradé) et humain (niveau moyen de qualification de la main-d'oeuvre, absence de services de qualité, acteurs économiques et sociaux affaiblis par la crise, perte de population ...)* sans une durée minimum de plusieurs années ? D'autre part, l'image de Longwy qui a été véhiculée à l'extérieur est celle d'un lieu de luttes sociales violentes en 1979 et 1984 (souligné dans le texte). » Ces « handicaps » ainsi définis légitiment des aides compensatoires importantes. La stratégie du PED débouchera sur la nécessité affirmée d'une nécessaire dynamique locale.

Les luttes ont autorisé un moment des réponses qui relèvent de politiques nationales d'aménagement du territoire. Peu à peu, cependant, politiques européennes et nationales se sont conjuguées pour produire des politiques de discrimination territoriale favorisant l'attraction de firmes multinationales¹. La construction d'un discours sur les handicaps territoriaux a d'abord légitimé des politiques spécifiques de com-

pensation. Elle délégitimera ensuite l'intervention d'un Etat qui aurait été « trop présent ». En 1997, l'accent sera mis sur la nécessité d'un développement endogène, situation paradoxale d'un territoire disqualifié qu'on souhaite alors voir mobiliser ses ressources². De nombreuses analyses valorisant les approches économiques du développement local (polarisation, districts, conventions, spécification) seront utilisées à cet effet.

Surtout, la définition stigmatisante du territoire par ses manques, développée pendant plus de 30 ans, est toujours influente. Les discours de stratégies économiques prononcés dans le cadre des instances chargées de la reconversion proposent donc à un territoire, défini par ses manques et qualifié d'assisté, de devenir un territoire engagé dans une compétition où il ne peut l'emporter sur ses « concurrents » que grâce à la mobilisation et la coordination de ses ressources propres. Un territoire constitué d'acteurs dont les initiatives cumulées construisent le projet de la collectivité doit succéder à celui qui était pénalisé par des oppositions de classe frontales. Les rapports sociaux conflictuels sont relégués dans le passé. Les combats des sidérurgistes sont présentés comme un handicap d'image. L'analyse des conditions de mobilisation et d'usage de la force de travail et celles de sa reproduction est en grande partie occultée. Pourtant, l'insistance sur le territoire comme catégorie d'action des politiques publiques ne peut être lue sans être référée à ses enjeux pour les institutions chargées du salariat.

Le conflit salarial : de la qualification à l'employabilité

Le bassin de Longwy est souvent présenté comme pionnier dans l'expérimentation de dispositifs de reconversion à partir du milieu des

² La recherche au niveau européen d'une plus grande cohésion économique et sociale accepte les inégalités entre « territoires » si elles ne remettent pas en cause la progression de l'ensemble. La situation des gagnants est alors considérée comme équitable, juste. Elle conduit cependant à une hiérarchisation des territoires en fonction de leur adaptabilité au système économique mondial. Cette analyse oublie que le sort des gagnants et des perdants sont intimement liés.

¹ JVC, Panasonic, Daewoo...

années 1980 (Congés Formation Conversion, bilans de compétence, Gestion prévisionnelle des emplois). Les politiques publiques d'emploi y préconisent un ajustement local des situations dans le cadre du bassin d'emploi ou du bassin d'emploi-formation. En 1983¹, David Charrasse analysait ainsi la perception par le monde syndical de la mise en place d'un Comité local pour l'emploi : *« Comment parler de développement local, alors que les syndicats sont affaiblis, que le comité local a peu de moyens, qu'il y a des divisions, que la mission locale apparaît, que la démoralisation et le pessimisme dominant peu à peu. La territorialisation de l'action syndicale hors entreprise, si elle peut concerner les chômeurs, passe par des unions locales moins fortes que les syndicats d'entreprise. La mobilisation hors entreprise est assez faible sauf pour le public et le parapublic. La prise en compte des problèmes liés à l'entreprise (femmes, immigrés, quartiers difficiles, logement) est progressivement passée hors entreprise... Le rapport de force, rapport salarial, était dans l'entreprise. On voudrait le transformer en dehors sans les moyens alors que le rapport de force dans l'entreprise se dégrade, que le désengagement des entreprises s'accroît et que leur intérêt à être dominatrices dans l'espace hors entreprise a diminué. »*²

Trois évolutions permettent de répondre à ces interrogations et de préciser les enjeux de cette insistance sur le local très liée aux conflits sur les institutions du salariat : le glissement de la qualification à l'employabilité, la constitution d'un employeur territorial, le durcissement des conditions du maintien ou du départ des sidérurgistes et de leurs enfants.

Les Congés Formation Conversion (CFC) et le désarmement du sidérurgiste

Dans la sidérurgie des années 1970, l'évolution de la reconnaissance des qualifications est une

¹Charrasse David, *L'analyse des capacités d'intervention du mouvement ouvrier dans les instances de développement local à partir de l'exemple du Comité Local de l'Emploi de Longwy*, rapport pour le Ministère de l'Équipement, 1983.

² David Charrasse souligne aussi les limites de ce travail d'enquête : pas d'enquête entreprise par entreprise, pas d'étude approfondie de chaque syndicat, de ses forces, de son organisation, pas d'étude du rapport de force politique local assez précise et en particulier du rôle du PCF, pas d'allusions au contexte politique national.

composante du conflit de classe. Le marché du travail, c'est le cas dans la sidérurgie longovicienne, est alors en partie marginalisé au profit d'un marché interne. Avec ou sans emploi, le travailleur a droit à l'assurance maladie, aux allocations de chômage, aux prestations familiales ou aux pensions de retraite. Le salaire à la qualification, le respect de la grille salariale, la négociation collective de branche, l'ordre public social du respect d'une hiérarchie de normes par le contrat de travail sont dominants. La qualification du poste ne signifie pas qualification de son titulaire qui reste susceptible de devenir chômeur mais l'action de puissants syndicats de branche contribue à intégrer par l'emploi le travailleur dans des dispositifs collectifs, à la fois conflictuels et négociés, de droits liés au poste de travail. Avec les fermetures, au milieu des années 80, les Congés Formation Conversion (CFC) accompagnent une disqualification qui prépare une régression des institutions salariales et une (re)légitimation du marché du travail.

La référence à un droit à la reconversion³ apparaît au moment où la convention de juillet 1984 (qui débouche sur les CFC) est, à Longwy, considérée comme l'échec définitif du conflit sidérurgique. Ni mutés, ni sujets à mesure d'âge, les héros de cette dernière lutte, celle du feuillard à Réhon seront les premiers, à partir de janvier 1985, à être concernés par ce nouveau statut et à suivre des modules d'évaluation-orientation⁴.

L'aménagement de la transition n'est pas simplement une intervention technique et économique mais traverse le social dans toute son épaisseur. Le dispositif CFC fait partie d'une stratégie industrielle de prise en charge des conditions d'existence d'un groupe professionnel net vise à imposer un nouveau conditionnement idéologique et psychologique du sidérurgiste ou de l'ex sidérurgiste. Les CGPS (Convention Générale de Protection Sociale) de 1984 et de 1987, à la différence des conventions précédentes offrent à l'employeur la possibilité de jouer sur la com-

³ Cette partie reprend l'étude initiale menée par David Charrasse et présentée au colloque du GREE sur la reconversion, Pont à Mousson, 1989

⁴ Il y eu a 1600 CFC à Longwy mais pas de réelle et sérieuse évaluation.

position de son personnel de manière active. Le profil 85-86 des effectifs en CFC s'éloigne du profil sidérurgique avec une surreprésentation des OS. La tendance à une diminution des OS par le jeu des classifications conventionnelles et des promotions individuelles est une tendance régulière mais ici un OS a deux fois plus de chances qu'un OP d'être placé en CFC.

Pour les responsables de formation, c'est un effort important de formation professionnelle. En fait, un quart du temps de travail est réalisé en CFC. En réalité, il n'y a pas de progression massive en termes de diplôme mais une volonté de ne pas consolider l'échec. La finalité est l'emploi. On peut interrompre la formation à tout moment. David Charrasse estime que *« l'objectif est d'intégrer la représentation d'un marché du travail aléatoire à des mentalités qui trouvaient jusqu'alors leurs repères dans des normes bureaucratiques de l'organisation de l'entreprise et dans les valeurs collectives ouvrières. Car la formation dans son acception idéale classique d'élévation du niveau de connaissance ou d'adaptation de celles-ci aux nécessités d'un nouveau métier n'est pas, quoi qu'on en dise, l'action principale des CFC. C'est plutôt la mise en attente, la dissolution d'un problème social, le reconditionnement individuel et collectif, le désarmement des sidérurgistes à la suite d'un conflit ouvert (par annihilation de leur force collective et démantèlement de leurs valeurs sociales et culturelles propres) »*¹.

Chacun pour soi, brèche à la solidarité ouvrière, la formation est émiettement, évaluation personnelle, projet, orientation, outil d'individualisation, de responsabilisation du stagiaire envers lui-même avec une prise en compte de renseignements sur la vie privée et constitution d'un portefeuille de compétences. Il s'agit pour l'ancien sidérurgiste de se vendre comme demandeur d'emploi. Le sidérurgiste doit intégrer l'idée que la sidérurgie, c'est fini (horaires différents, pas de bus), il doit faire son deuil du collectif et des conditions de travail qu'il préservait. Il doit se préparer à la nouvelle configuration productive du bassin de Longwy, où les PME et les formes dégradées du salariat se développent et se veulent désormais « acceptables ».

Ce centrage vers un marché local de l'emploi sera au cœur des stratégies publiques des années 80-90. Les dispositifs locaux de gestion de l'emploi prolongeront ce mouvement qui conduit les travailleurs à devoir justifier de manière récurrente leur employabilité sur un marché du travail (re)légitimé.

Un employeur territorial

Les « intermédiaires » locaux de l'emploi sont alors intégrés à un mécanisme de mobilisation sélective. Publics, privés ou associatifs, ils ne constituent pas un ensemble homogène, autonome ou complètement coordonné. Ils sont eux-mêmes divisés par des histoires institutionnelles et des pratiques conflictuelles. Leurs salariés résistent aussi à ce mouvement. Les intermédiaires de l'emploi participent cependant, avec les entreprises, quantitativement et qualitativement à la mise en réserve et à la catégorisation de la main d'œuvre. Plus que des intermédiaires, ils deviennent pour une fraction de la main d'œuvre un véritable « employeur territorial »².

Les CFC en ont été un des précurseurs. La gestion des sureffectifs sidérurgiques prend place dans des structures originales. La DUC (Division Unimétal Conversion) recueille, fin 1984, les listes des personnes dont le poste va être supprimé. Ils sont affectés à des tâches annexes, entre travail et occupation, sans concurrence avec les sous-traitants. Le sidérurgiste de la DUC n'est plus sidérurgiste à part entière. L'agent de la DUC peut facilement être mis en congé d'Unimétal Services pour suivre un cycle de formation-conversion. Mené en liaison avec les instances publiques chargées de suivre les mesures de reconversion (pôle de conversion de Briey), le schéma d'offre de formation est proche de celui des missions locales (organismes présents sur le terrain local, réunions, demande de formation, proposition de formation). En 1979, à l'occasion des premiers stages de reconversion de sidérurgistes, il y avait déjà eu une collaboration GRETA³ EMOM⁴ alors qu'aupa-

¹ Charrasse David, colloque du GREE sur la reconversion, Pont à Mousson, 1989.

² Deshayes Jean-Luc, « L'employeur territorial, une notion utile pour comprendre la (dé)structuration de l'emploi », *Travail et Emploi*, 136, 2013, p 69-80.

³ GRETA

⁴ Ecole des Maîtres Ouvriers de la Métallurgie

ravant les fonds publics allaient au public et aux associations et les fonds privés au privé. Dans le cas des CFC, un financement mixte est réparti entre des organismes qui ne se limitent pas aux écoles professionnelles (réunies en ASFO¹) habituellement appelées par les responsables sidérurgiques. Unimétal et l'EMOM ne suffisent pas ; des relais GRETA- AFPA² sont nécessaires. Ainsi s'organise un artefact de marché où, sous le contrôle de la cellule de conversion, s'effectue un ajustement demande/offre de formation avec création de cycles inédits de Bas niveaux de Qualification en collaboration entre concurrents. On aboutit à un dispositif composite administré à l'interne et largement sous-traité, contrôlé par la sidérurgie mais largement investi pour le financement par des acteurs venus du secteur public dans un espace médian, lieu de sélection et d'exclusion.

Un « employeur territorial », plus ou moins homogène, complémentaire ou coordonné, composé des intermédiaires de l'emploi et des structures locales de formation, devient un passage de plus en plus obligé dans la production d'un jugement sur l'attribution des ressources pour une fraction de la réserve de main d'oeuvre qui peut éventuellement être déléguée à des entreprises « nomades », provisoirement installées là, ou à des secteurs « disqualifiés » de l'activité locale, entre chômage, inactivité et emploi. Il s'agit de définir les droits à ressources sur la base de la désignation de publics victimes, ou définis comme tels, du fonctionnement du marché. À la qualification d'un employé inscrit dans un espace interprofessionnel du salaire construit à partir du poste de travail succède un inemployable³ en permanence invité à réduire sa supposée distance à l'emploi. La puissance publique et ses relais locaux, viennent soutenir le travailleur au nom de ses manques : manque de qualification, manque de mobilité, manque de ressources.⁴

¹ ASFO, association pour la formation et l'orientation

² AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

³Ebersfold Serge, *La naissance de l'inemployable, ou l'insertion au risque de l'exclusion*, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

⁴ Higelé Jean-Pascal, Khristova Andréana, « L'emploi contre le salaire, une relecture des politiques menées au nom de l'emploi en Europe », in Colloque du GREE-

L'institution est cependant contradictoire Le dispositif CFC est différent des dispositifs destinés aux jeunes car il nécessite un consensus minimal entre Etat, entreprise et syndicat mais peut aussi révéler des stratégies contradictoires : la gestion privée de la mise en CFC par l'entreprise peut entrer en conflit avec la gestion publique de la réindustrialisation dans les cas d'accueil par des sous-traitants fragilisés de la sidérurgie. De plus, le statut de CFC introduit une dégradation du collectif qui rend les ripostes difficiles. La CGT refuse cette détérioration du collectif au risque de licenciements. Les autres syndicats ont des correspondants et souhaitent maintenir la possibilité de négocier des situations individuelles en défendant certains principes de solidarité qui n'existent pas dans le monde des chômeurs (prolongations de deux à trois ans des CFC, reprise de salariés après faillite de l'employeur).

Les résistances à cette conversion territoriale sont réelles mais difficiles localement pour les syndicats divisés sur la recherche d'un territoire d'action cohérent entre entreprises, unions locales, branches, national, transfrontalier, Europe, international. Les militants associatifs, qu'ils se réfèrent aux valeurs de l'éducation populaire ou du développement local, sont pris dans une contradiction entre un idéal d'autonomisation et la participation à des actions de moralisation et de mise en tutelle de fractions de classe stigmatisées.

Distance sociale et distance spatiale

L'ensemble produit un jeu complexe de distances et de proximités sociales et spatiales. Les fermetures, mutations, reconversions, stages, « aides publiques » qui se multiplient depuis le milieu des années 70 précipitent la destruction des configurations précédentes, tout en les utilisant. Les politiques d'entreprises et les appareils de transition tendent à imposer leurs modes de différenciation. Les départs sont nombreux et sélectifs. Entre des politiques d'entreprises qui attachent ou détachent, des incitations à la stabilité et des invocations à la mobilité, des ambitions d'intégration, de promo-

CEREQ, *Travail, emploi, salaire et qualification en Europe : forces d'inertie, tendances communes et degrés de convergence ?*, Nancy, 2006.

tion, de sortie autorisées puis perturbées, et des conflits qui contribuent à faire évoluer les systèmes de classement, il n'est pas aisé de trouver la bonne distance. La société locale n'est plus « la société d'admiration mutuelle »¹ que le développement des institutions du salariat autorisait en partie. D'autant plus que la rationalisation de la production, le processus de déqualification et la perte des éléments d'autonomie ont progressivement introduit une discordance entre le passé incorporé et ce que sont devenues les réalités locales, en particulier dans les rapports sociaux à l'entreprise (parcellisation du travail, cloisonnement des phases du cycle de production)². La décision de rester ou de partir est de plus en plus un choix contraint. Une mobilisation individuelle et collective est nécessaire pour éviter la double mise à distance sociale et spatiale qu'engendre paradoxalement la conversion territoriale. L'analyse du devenir des enfants de la génération des pères sidérurgistes du bassin de Longwy nés entre 1925 et 1945 confirme ces tensions et mobilisations.

Pour aborder conjointement les transformations des rapports sociaux et des rapports au territoire d'une génération à l'autre, nous avons reconstitué les parcours scolaires et professionnels de 1500 enfants de pères sidérurgistes du Bassin de Longwy, nés entre 1925 et 1945³, par une approche du social qui permet à la fois la construction d'indicateurs socialement et historiquement situés et le recueil d'histoires de vie contextualisées.⁴ Les

statistiques ont été élaborées au plus près du terrain à partir des fichiers d'entreprises, des archives des établissements scolaires et des informations obtenues lors de rencontres avec les familles. Les entretiens ont ensuite concerné (surtout pour les enfants) ceux dont les parcours étaient marginaux par rapport aux itinéraires les plus probables de leur fraction de classe d'origine, groupe d'âge et sexe, en faisant l'hypothèse qu'ils favoriseraient une meilleure lecture des déterminations et des mobilisations sociales. « Parler de mobilité, c'est quitter un système de références, c'est en expérimenter un autre. »⁵ Il s'agit donc de saisir - face à des mouvements de catégorisation des travailleurs qui évoluent brutalement et qui remettent en cause les référents sociaux à partir desquels avaient pu se construire et se dire des appartenances collectives - comment les groupes sociaux peuvent se recomposer et être recomposés.

Trois groupes significatifs de parents (fractions de classe), ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise), OP (ouvriers professionnels), OS (ouvriers spécialisés), ont été ainsi repérés à partir de la qualification reconnue en fin de carrière aux pères concernés. Les évolutions qui les affectent sont moins nouvelles et plus différenciées que la vision homogène de la classe ouvrière sidérurgique proposée notamment par le discours paternaliste ne le suggère. L'analyse comparée de la mobilité géographique de leurs enfants selon les fractions de classe d'origine et le sexe montre le rôle des réseaux paternalistes dans un **premier groupe** d'âge, né à la fin des années 1950, qui a encore la possibilité d'entrer dans la sidérurgie (plus de 70 % des fils de sidérurgistes) et le poids croissant de l'institution scolaire dans un **second groupe**, né au milieu des années 1960 (5% seulement des fils de sidérurgistes ont travaillé dans la sidérurgie).

Paradoxalement, l'étude des départs du **premier groupe** -né.e.s au plus tard à la fin des

¹ Pour Michel Pinçon, qui étudie le devenir des sidérurgistes de Nouzonville, « la crise rappelle brutalement aux travailleurs moins qualifiés qu'ils appartiennent à une classe sociale démunie dont l'avenir est, dont les conditions, actuelles, aux mains des dominants. C'est ce que Norbert Elias appelle "une société d'admiration mutuelle", où l'on avait un pouvoir de définir conformément à ses intérêts les principes du monde social qui disparaît. » Pinçon Michel, *Désarrois ouvriers, Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*, L'Harmattan, Logiques sociales, 1987.

² Pinçon Michel, *ibidem*

³ Leurs enfants avaient en moyenne 25 ans au moment de l'enquête, en 1992, donc un minimum de vie scolaire et professionnelle.

⁴ Deshayes Jean-Luc, *Filiations et ruptures intergénérationnelles dans le bassin sidérurgique de Longwy*, thèse pour l'obtention d'un doctorat, dir Jean-Pierre Terrail, Université Nancy 2, 1995, 479 p.

Deshayes Jean-Luc, *Les territoires de l'éducation et de la formation des enfants d'une génération des sidérurgistes du Bassin*

de Longwy, rapport de recherche pour les Ministères de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2004.

⁵ Grafmeyer Yves, « Socialisation professionnelle et mobilité » in « Analyse des modes de socialisation-Confrontations et perspectives », Actes de la table ronde de Lyon, 4 et 5 février 1988, *Cahiers de recherche IRESE* - Université Lumière - Lyon 2, Lyon, 1988, p 7-19.

années 1950 - révèle une grande homogénéité : 40% d'entre eux environ ont quitté le bassin de Longwy qu'elle que soit leur fraction de classe d'origine et leur sexe. Cependant, ces chiffres masquent un ensemble complexe où proximité sociale et proximité spatiale vont souvent de pair. Les réseaux paternalistes peuvent encore être sollicités, mais inégalement selon les fractions de classe. Ainsi, les fils d'ETAM sont d'autant plus présents dans le bassin de Longwy que leurs premiers emplois sont des emplois de professions intermédiaires ou cadres. Les enfants d'OP et d'OS qui travaillent dans le bassin de Longwy sont respectivement ouvriers qualifiés de l'artisanat ou de l'industrie pour les premiers, ouvriers non qualifiés pour les seconds. Par contre les fils d'ETAM déclassés ou techniciens, d'OP ou d'OS en ascension sociale s'éloignent du bassin de Longwy. Les enfants d'OP qui occupent des professions tertiaires (notamment armée, police) partent plus souvent. Les fils d'OS entrés dans la sidérurgie sont fréquemment mutés. Ceux qui n'ont pas pu y accéder sont fragilisés par leur manque de relation locale. De plus, le retour au pays encouragé en 1979 des enfants de parents immigrés est difficile. Les filles semblent plus extérieures aux réseaux relationnels induits par le paternalisme. Cela pourrait faciliter leur départ. D'autant plus que les industries à main d'oeuvre féminine sont encore quasi-inexistantes. Il faut aussi tenir compte des situations de couple dans les décisions. Les métiers de l'enseignement ou de la santé sont cependant largement attribués localement, ce qui favorise le maintien sur place des filles d'ETAM. Les réseaux paternalistes les concernent aussi : les employées filles d'ETAM sont par exemple beaucoup moins parties que les employées filles d'OP ou d'OS.

Dans le **second groupe** d'âge, - né.e.s au plus tôt vers le milieu des années 1960 - les conditions de la mobilité ou du maintien se durcissent. La hiérarchie des taux de départs est de plus en plus corrélée aux fractions de classe d'origine, d'une part, et aux parcours scolaires d'autre part. Les fils d'ETAM sont plus partis (40%) que les fils d'OP (34%) et surtout les fils d'OS (5%). Diplômes et ressources conjuguent leurs effets. Un flottement scolaire est manifeste. La durée de vie scolaire se réduit en moyenne pour toutes les fractions de classe dans une période où l'allongement de la

scolarité est réel dans toute la France. Cela se traduit par des interruptions précoces pour les enfants d'OS doublement sanctionnés par la disparition de la sidérurgie et par l'éloignement de l'école, par un repli sur des métiers connus ou sécurisants de l'artisanat ou de la fonction publique pour les enfants d'OP, par un échec important des enfants d'ETAM au CAP incapable de conforter leur statut social. La réussite scolaire reste cependant liée aux fractions de classe d'origine. La mobilisation scolaire des filles s'accompagne de départs supérieurs (44% contre 30%). Les écarts se creusent aussi entre les diverses fractions de classe, des filles d'ETAM (52%) aux filles d'OP (42%) et aux filles d'OS (17%). Précarité, chômage et difficultés d'insertion, entravent la mobilité. Une fraction de la main d'œuvre (surtout les enfants d'OS) est bloquée sur place, gérée par un partenariat reliant organismes de formations, d'insertion, services publics de l'emploi, travailleurs sociaux, que nous avons nommé employeur territorial. Pour elle, la proximité spatiale s'accompagne, la société locale s'étant profondément transformée, d'une distance sociale accrue aux groupes dominants. Tout montre en somme que la fréquence des départs reste différentielle selon les fractions de classe d'origine et le sexe mais est de plus en plus corrélée aux résultats scolaires ce que confirme le fait que dans le groupe d'âge né à la fin des années 1960 et au début des années 1970, (peu concerné par la période que nous avons étudié), la mobilisation scolaire des enfants d'OS précède celle des enfants d'OP

Conclusions : d'un local conquis à un local octroyé

L'analyse des discours dominants et des politiques publiques qui s'en sont inspirées dans le bassin de Longwy confirme donc les liens indissociables entre question territoriale et sociale dans leurs différentes dimensions croisées matérielles et symboliques. Les résultats des recherches exposées démontrent l'intérêt d'inscrire cette réflexion dans les évolutions conflictuelles du salariat. La présence de plus en plus insistante du territoire comme catégorie d'analyse s'accompagne, en effet, du retour de la définition des individus par leur localisation en

opposition à une homogénéisation salariale qui venait d'être partiellement conquise.

Dans le bassin de Longwy de la première moitié des années 1980, le mouvement s'inverse progressivement d'un territoire en partie conquis dans un espace salarial de solidarité nationale vers un local en partie octroyé. Deux phases se succèdent, difficiles à isoler dans l'entrelacement des temps et des échelles et parce que les rapports sociaux contradictoires relèvent d'un processus toujours renouvelé. La période 1950-1975, qui précède les fermetures d'usines, se caractérise par une progression du salaire socialisé. Ce mouvement qui va du local vers le national renforce les possibilités de transformation sociale, y compris locales. La construction sociale et conflictuelle des institutions du salariat a, en effet, dans les années 60-70, sous l'influence des luttes syndicales, réduit la dépendance locale en instituant progressivement des règles nationales d'élaboration des salaires et la cotisation sociale comme fondement de la protection collective. Cette progression est de plus en plus évidente au début des années 70. Elle inscrit le travailleur dans un espace de qualification intégré dans un collectif de travail selon les barèmes des conventions collectives.¹ Elle réunit les institutions du salaire dans un ensemble articulé² mais conflictuel d'un salariat confronté aux stratégies patronales de contrôle et de désengagement, de transformations des modes de gestion de la main d'œuvre et de restructurations du capital et n'aboutit que partiellement.

La mobilisation ouvrière contre les fermetures d'usines de la fin des années 1970 et du début des années 1980 permet encore d'obtenir des protections qui ont des répercussions nationales. Mais, dans le même temps, les réponses participent au retour de critères qui divisent les salariés en une pluralité de systèmes de ressources et affaiblissent la construction précédente. La reconversion des

années 1980-90 prolonge ces tendances avec l'introduction de conditions d'âge, de sexe, de secteur d'activité et pour partie de zone géographique et conduit à la (re)construction des catégories « jeunes », « personnes âgées », « femmes », « pauvres », « handicapés », au retour de la définition des individus par leur entreprise, leur localisation (zones franches, bassin en reconversion), la mesure dont ils sont porteurs (« emplois-jeunes », « travailleurs familiaux », etc...). Ce recul de l'espace politique du territoire national met en crise les territoires locaux, d'autant plus que la plus grande mobilité du capital productif introduit une instabilité dans l'activité économique locale. Les institutions de la reconversion ont un rôle d'accompagnement actif de cette dynamique. Les relais locaux, associatifs ou syndicaux, sont en partie utilisés par un « Etat social qui trouve dans le territoire un instrument providentiel ».³

Les entreprises restent décisives, les interventions publiques les accompagnent en contribuant à disqualifier les territoires et les hommes pour y conduire une politique discriminatoire qui délègue au local une tutelle de proximité tout en appelant à la mobilisation des ressources dans une concurrence renommée concurrence des « territoires ». Le conflit de classe demeure. Les qualifications acquises, individuelles et collectives, sont à renégocier à travers le mouvement d'affrontement du travail au capital. La logique de la mondialisation qui caractérise la gestion des fonds de pension et la transformation des groupes industriels en conglomérats financiers n'est pas déterritorialisée « Elle articule un horizon mondialisé à un localisme exacerbé qui permet de mobiliser toutes les ressources publiques : avances des finances locales, exonérations fiscales spécifiques, mise à disposition de la main d'œuvre, équipements publics ad hoc et services publics minima ». ⁴ Cette caractérisation n'invalide pas les travaux menés sur des espaces plus fins que l'espace national (qui reste aujourd'hui l'échelle la plus courante du rapport salarial dans les pays qui

¹ Bernard Friot, *Puissances du salariat*, La Dispute, 1998.

² Le salaire à la qualification, les conventions collectives et statuts, les cotisations sociales et la sécurité sociale, les pensions, la couverture des soins de santé, les allocations familiales, les indemnités du chômage ; le droit du travail, l'ordre public social, le droit de grève, la négociation collective, les juridictions du travail, les syndicats, la démocratie sociale, la représentation des salariés dans les entreprises, la fonction publique et les services publics de l'Etat social.

³ Lien social et Politiques, RIAC, 52, *Le territoire, instrument providentiel du social*, Automne 2004

⁴ Friot Bernard, « L'inscription territoriale du travail selon son mode de financement », *Espaces et sociétés, L'inscription territoriale du travail*, L'Harmattan, 1996, N° 92-93

ont socialisé le salaire) ou que l'espace mondialisé du capitalisme financier. Elle invite à les lire à partir d'elle et non contre elle. L'analyse du local renvoie donc à un examen des forces en présence, de leur structuration en classes et de leurs expressions propres, institutionnalisées ou non.¹ C'est relativement à ce dernier ensemble que les analyses en termes de catégories révèlent leurs enjeux. Les politiques publiques et les firmes créent des effets de catégorisation qui relaient et modulent des processus parfois nationaux ou internationaux. On

ne peut cependant s'arrêter aux catégories publiques pour comprendre les structurations et les dynamiques. Des catégories « officielles », on ne peut pas passer directement aux groupes et aux classes sociales au risque de les limiter, de les stigmatiser ou de les enfermer. Ce qui ne signifie pas que les mouvements de catégorisation n'assignent pas les individus à certaines places, ni qu'ils ne permettent pas de dire et de fabriquer des appartenances collectives ou qu'ils ne produisent pas de la domination par naturalisation du social ou plutôt de l'ordre social.

¹ May Nicole, « Territoire et analyses localisées », *Cahiers du CREMSI*, 01-1984 n°4, Paris, 1984.